



LA VILLE DE QUEBEC

REGLEMENT No 1811

Concernant la construction dans certains territoires des quartiers Montcalm (maintenant district de Champlain) et Limoilou (maintenant district de Limoilou).

A une assemblée du Conseil de Ville de la Ville de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville dans la dite Ville le trentième jour d'avril mil neuf cent soixante-dix (1970) conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant ledit Conseil de la Ville de Québec, c'est à savoir:

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Le Conseiller JOSEPH COULOMBE

SON HONNEUR LE MAIRE,

J.-GILLES LAMONTAGNE

LES CONSEILLERS

TROTTIER
ROBITAILLE
CHARLAND
PELLETIER
BLAIS

ROY
LAFORCE
BLANCHET
CLERMONT
LANGLOIS

Lu pour la première fois le 16 avril 1970

Avis dans L'Action, Le Soleil, Le Journal de Québec et le Chronicle-Telegraph

Lu pour la deuxième fois et adopté le 30 avril 1970

Approuvé par le Ministre des Affaires Municipales le 30 septembre 1970.

IL EST ORDONNE et STATUE par règlement du Conseil Municipal de la Ville de Québec, et ledit Conseil ORDONNE et STATUE comme suit, savoir:

1.—Le règlement no 849 tel que modifié jusqu'à ce jour est de nouveau amendé en remplaçant dans l'article 43 le deuxième paragraphe relatif à la rue St-Cyrille par le suivant:

Rue St-Cyrille, depuis l'arrière des lots en bordure du côté ouest de la rue Marguerite-Bourgeois, jusqu'aux limites ouest de la ville.

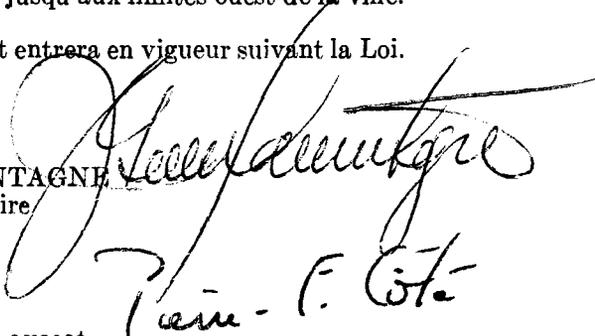
2.—Le présent règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

Assentiment donné

(S) J.-GILLES LAMONTAGNE
Maire

Contresigné et Certifié

Le Greffier de la Ville
(S) PIERRE F. COTE, avocat



The image shows two handwritten signatures in black ink. The first signature, written over the name J.-Gilles Lamontagne, is a cursive signature that reads 'J.-Gilles Lamontagne'. The second signature, written below the first, is a cursive signature that reads 'Pierre-F. Côté'.